



Note d'information

ONF Fontainebleau - novembre 2013



Nourrir les animaux de la forêt : une attitude beaucoup plus nuisible qu'utile



Intrusions de sanglier en milieu urbain



Des apports de nourriture artificiels ?

Pendant une forte pénurie de fruits forestiers ou pour éviter les pénétrations régulières des animaux sauvages, des apports de nourriture artificiels (maïs) peuvent être réalisés.

Dans ces cas d'extrême urgence, l'ONF en assure l'organisation et la mise en oeuvre en forêt domaniale. Les lieux d'apport sont ainsi définis dans le but de maintenir les animaux au coeur des forêts.



Adaptation à l'homme

L'Office national des forêts sensibilise les quelques usagers et riverains des massifs forestiers qui nourrissent les animaux sauvages comme les sangliers, et ce en ignorant les conséquences d'un tel geste.

Trop souvent usagers et riverains des massifs forestiers se plaisent à nourrir les animaux sauvages de la forêt (sangliers, renards, chevreuils). Ces personnes, inspirées des meilleures intentions, pensent qu'en les nourrissant, ils améliorent leur bien-être. Ils considèrent également qu'offrir une source de nourriture les aide à survivre ou « à passer l'hiver » dans les meilleures conditions.

Cependant, l'alimentation des animaux sauvages peut provoquer des conséquences négatives, imprévisibles et parfois dangereuses pour l'homme. En effet, l'apport de nourriture en lisière de forêt, voire en milieu urbanisé peut altérer le caractère sauvage de certains animaux dont notamment du sanglier. La plasticité comme l'opportunisme du sanglier (ou du renard), lui permettent de s'adapter à la présence humaine en lien avec la présence de nourriture. De ce fait, ils s'accommodent progressivement à l'homme ce qui en modifie leur comportement. Ne fuyant plus, ils quittent la forêt pour se rapprocher des zones urbaines dans l'espoir d'y trouver à manger. Ces intrusions peuvent également être plus nombreuses en période de pénurie de fruits forestiers.

Des situations qui provoquent d'autres effets importants : accidents de la route, dégradation de biens publics ou privés (propriétés, clôtures, jardins, etc.) ou encore prolifération d'autres espèces attirées par ces déchets alimentaires (rongeurs).

Les grands animaux de la forêt, sangliers, renards et cervidés, se nourrissent des ressources du milieu naturel dans lequel ils vivent notamment de fruits forestiers (glands, fânes, chataignes). Par conséquent, leur alimentation doit se faire en forêt.

En matière de prévention, l'ONF tient, d'une part à sensibiliser sur les risques liés à l'apport de nourriture ou à la présence de déchets en lisière de forêt et d'autre part à effectuer des actions de régulation continues, en période de chasse, dans les parties forestières à proximité des zones résidentielles les plus touchées.



information

Les sangliers ne s'apprivoisent pas...

Nourrir les animaux sauvages à proximité des villes, c'est provoquer chez eux des comportements imprévisibles susceptibles d'être dangereux pour l'homme.



Que se passe-t-il ?

Les animaux sauvages (sangliers, etc) peuvent être tentés de se rapprocher de la ville dans l'espoir d'y trouver à manger. Cette attitude peut avoir des conséquences catastrophiques en terme d'accidents de la circulation, de dégâts aux propriétés et pour l'évolution de la faune elle-même.

Pour qu'ils restent sauvages, ils doivent se nourrir en forêt.



Office National des Forêts